

# Parlement européen : programme Europe Creative 2021-2027

Europe Creative 2021-2027 est la continuation du programme Europe Creative, le seul programme de l'Union européenne ciblant directement les activités culturelles et audiovisuelles.

La compétence de l'UE dans ce domaine est d'aider les États membres à relever les défis communs dans ces secteurs, à respecter la diversité culturelle et linguistique et à sauvegarder le patrimoine culturel dans l'UE.

Son financement, qui ne représente que 0,14 % du budget de l'UE, limite sa portée, principalement au soutien de réseaux, de plateformes, de projets de coopération ou d'innovation, et au développement de données et d'études communes.

Le Parlement européen devrait se prononcer en deuxième lecture lors de sa session plénière de mai sur le texte approuvé résultant des négociations interinstitutionnelles.

***Plus d'informations disponibles [ici](#).***